

## Deux exemples de grilles d'évaluation du premier oral du CRPE

### Académie de Rennes

Impression générale laissée par la prestation																				
Prestation remarquable				Prestation satisfaisante				Prestation décevante sur le fond ou sur la forme				Prestation insuffisante				Prestation très problématique				
Se détache de la lecture du dossier.																				
S'exprime avec aisance et dynamisme.																				
S'exprime avec clarté.																				
S'exprime de façon correcte, avec un niveau de langue de qualité.																				
Maîtrise un vocabulaire spécifique approprié.																				
Présente le dossier de façon organisée.																				
Gère bien le temps.																				
Adapte sa posture et son attitude.																				
20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0

Impression générale laissée par l'entretien : l'entretien laisse percevoir ...																			
des compétences remarquables				des compétences solides				des compétences probables mais peu assurées				des compétences insuffisantes				des compétences très insuffisantes			
<b>Les qualités d'argumentation :</b>																			
Justifie les choix de la séquence pédagogique et des fondements scientifiques.																			
Argumente un choix d'activités pédagogiques en relation avec les compétences à construire.																			
Argumente un choix d'activités pédagogiques en relation avec le développement de l'enfant.																			
Fait preuve de qualités d'écoute permettant de répondre de façon adaptée aux questions posées.																			
Fait preuve de réactivité, de prise de recul.																			
<b>Les qualités de cohérence et de pertinence</b>																			
Assure une cohérence entre la présentation orale et le contenu du dossier remis.																			
Est capable de réfléchir en termes d'enjeux : scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels, sociaux.																			

Sait mettre son travail en perspective (le sujet a réellement été réfléchi et interrogé).				
Entre facilement dans l'échange et réagit de façon pertinente aux remarques, propositions, interrogations du jury.				
<b>Compétences didactiques et épistémologiques :</b>				
Maîtrise scientifique.				
Maîtrise des aspects pédagogiques et didactiques				
Maîtrise des connaissances sur les différentes théories du développement de l'enfant.				
40 à 33	32 à 25	24 à 16	15 à 8	7 à 0

#### académie de Versailles

PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LE CANDIDAT (20 mn) (/20)
---

Capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision (/4) :

- Qualité de l'exposé (structuration, logique, clarté, gestion du temps,...)
- Qualité de l'expression (expression orale, registre de langue, support de présentation dont le numérique)
- Qualité de l'argumentation

Aptitude à concevoir et organiser une séquence d'enseignement en prenant appui sur les fondements scientifiques en lien avec le sujet (/16) :

- Qualité du candidat à cerner le projet
- Capacité du candidat à synthétiser les questionnements et les connaissances scientifiques qui permettent de maîtriser le sujet
- Cohérence et pertinence du sujet en relation avec les programmes, le socle, dans l'intérêt de l'élève
- Respect des valeurs de la République, des principes éthiques, de la législation en vigueur (égalité, neutralité, fraternité, laïcité)

- Définition des objectifs et formulation des compétences attendues
- Pertinence de la démarche pédagogique
- Description d'une séquence d'enseignement (modalités organisationnelles et pédagogiques, prise en compte de la diversité des élèves)
- Connaissances didactiques, difficultés et obstacles prévisibles dans l'apprentissage
- Choix et adéquation avec des supports d'enseignement
- Évaluation des élèves

ENTRETIEN AVEC LE JURY (40 mn) (/40)
--------------------------------------

Qualité de la communication (/8) :

- Réactivité : capacité à écouter, à prendre en compte et à répondre aux propos du jury
- Qualité de l'expression (lexique spécifié et adapté, capacité à reformuler)
- Capacité à argumenter
- Capacité à communiquer avec le jury

Connaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage (/10) :

- Connaissance des grandes étapes du développement de l'enfant
- Prise en compte du rythme d'apprentissage de l'élève
- Prise en compte des apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, mathématiques)
- Prise en compte des capacités d'observation, de description, de tri d'informations, de repérage dans l'espace et le temps
- Prise en compte des capacités de mémorisation
- Prise en compte des capacités de représentation

Capacité à approfondir et à élargir les aspects scientifiques du dossier et de la présentation (/11) :

- Préciser, prendre d'autres exemples,
- Liens au sein de la discipline
- Références scientifiques à des personnes, écrits, écoles, mouvements, théories,...
- Lien avec d'autres disciplines,

- Prolongement sur d'autres niveaux d'enseignement
- Référence et compréhension de questions de société, de sujets d'actualité
- Faire intervenir un spécialiste (scientifique, artiste, ...)
- Faire intervenir un professionnel ou un témoin

Capacité à approfondir et à élargir les aspects pédagogiques et didactiques du dossier et de la présentation (/11) :

- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement efficace
- Organisation de la classe
- Échange entre élèves
- Diversité des supports, dont l'usage du numérique
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Réflexion sur le statut de l'erreur
- Aide à l'élève : remédiation, étayage
- Évaluer les élèves
- Relations avec les familles
- Production, chef d'œuvre
- Développement de projet
- Partenariat